

Pièces à fournir en Licence 3 de Sciences de l'Éducation

*Chacune des pièces mentionnées correspond à un espace de dépôt sur Ecandidat. **Merci de ne faire qu'un seul fichier par pièce.** Exemple : vos relevés de notes doivent être compilés dans un seul PDF.*

Pièces obligatoires :

- Une copie de la carte d'identité (recto-verso) ou passeport ou carte de séjour ou de résident
- Curriculum Vitae (CV)
- Texte de réflexion (2 pages) explicitant les raisons de la candidature en licence 3 de Sciences de l'éducation, la trajectoire du ou de la candidat.e et le rapport entre les précédentes études menées, les éventuelles expériences professionnelles ou personnelles et la filière et niveau demandés. Ce texte doit être le fruit d'une réflexion personnelle et non une lettre de motivation.
- Une copie de vos diplômes (baccalauréat ou DAEU inclus)
- Une copie de vos relevés de notes (baccalauréat ou DAEU inclus)
- Descriptif du contenu des cours suivis (brochure de l'organisme obligatoire pour les diplômes privés ou étrangers), traduits en français de façon certifiée pour les étudiants étrangers
- Contrat de travail ou attestation de l'employeur (**Pour les demandes d'équivalence sauf Diplôme d'état du travail social ou médico-social, DUT et BTS à caractère social**)
- Justificatifs d'expérience / d'activités associatives (pour les demandes de VAPP)
- Un document mentionnant votre intention de vous inscrire en formation continue (le cas échéant)

Si vous êtes titulaire d'un diplôme étranger, vous devez obligatoirement joindre en plus

- Une copie du diplôme du baccalauréat ou équivalent avec sa traduction légalisée
- Une copie du diplôme universitaire avec sa traduction légalisée
- Une copie des relevés de notes pour chaque année universitaire avec sa traduction légalisée

Pieces à fournir lors des Inscriptions Administratives

- Photo d'identité
- Notification de bourse (le cas échéant)
- Attestation de transfert (le cas échéant)

Conditions d'accessibilité

Accès direct en troisième année de licence Sciences de l'Education :

Les titulaires des diplômes suivants DEUG (qui ont donc acquis 120 ETCS)

- Licence de Sciences de l'éducation (d'une autre université),
- Licence de Lettres
- Langues (ex. LLCE-LEA),
- Arts
- Anthropologie
- Sociologie
- Ethnologie
- Géographie
- Histoire
- Philosophie
- Psychologie
- Sciences de l'information et de la communication,
- Sciences du langage
- STAPS

Les titulaires des diplômes d'état (DE) du travail social ou médico-social, BTS et DUT à caractère social

- BTS Economie sociale et familiale (Bac +2)
- DUT Carrières sociales (Bac +2)
- Diplôme d'état d'Assistant de service social (reconnu Bac +3)
- Diplôme d'état d'Educateur (spécialisé, jeunes enfants) (reconnu Bac+2)
- Diplôme d'état de Conseiller en économie sociale et familiale (reconnu Bac +2)
- Brevet d'éducateur sportif 2e (reconnu bac+3)

Les titulaires d'autres diplômes d'état :

- Infirmier (reconnu bac+3),
- Kinésithérapeute (reconnu bac+4),
- Sage-femme (reconnu bac+5),
- Orthophoniste (reconnu bac+5),
- Psychomotricien (reconnu bac+3),
- Puériculteur (trice) (reconnu bac+4),
- Professeur de musique (DEPM) (reconnu Bac+2)
- Perfectionnement sportif (DEJEPS) (reconnu Bac+2) de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité etc.

Ces étudiants accèdent de manière directe à la licence 3 sciences de **l'éducation selon leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.**

Ils constituent un dossier de candidature avec texte de réflexion, mais ceux-ci ne sont pas examinés, sauf en cas de dispenses octroyées à titre exceptionnel sur demande en cours d'année pour :

- Des étudiants voulant faire leur stage sur leur lieu de travail (dispense de stage, mais pas de note de stage)
- Des étudiants ayant suivi dans leur cursus antérieur un EC dont le contenu est presque exactement le même que celui d'un des cours obligatoires qu'ils doivent suivre (sur présentation d'un relevé de note et d'un descriptif précis attestant du contenu du cours)

Accès par équivalences en troisième année de licence Sciences de l'Éducation

Licences, BTS et DUT hors champs, diplômes étrangers, bacheliers avec expérience professionnelle, etc.

Ces candidats constituent un dossier de candidature avec texte de réflexion.

Leur accès n'est pas automatique et leur candidature est examinée par la commission pédagogique.

Diplômes français pouvant donner accès à la L3 sous réserve d'un dossier de qualité

- L2 hors champ de l'éducation

Diplômes étrangers pouvant donner accès à la L3 sous réserve d'un dossier de qualité

- L3 ou Master délivré par une université de bon niveau.

Autres cas pouvant donner accès à la L3 sous réserve d'un dossier de qualité

Candidat non diplômé de l'enseignement supérieur pouvant attester d'une expérience professionnelle ou associative dans le domaine de l'éducation ou des sciences humaines et sociales de 10 ans au moins.

Informations / Contact : said.mahamoud@iedparis8.net